

-3-

40 La figure(2) tout en induisant dans la bobine(4) un courant qui sera proportionnel à la variation du flux magnétique à travers la bobine par rapport au temps pendant lequel a duré cette variation, ce temps est égale à la résistance de la bobine que multiplie la capacité totale des condensateurs en serie.

5 On peut diminuer ce temps à volonté en diminuant la capacité des condensateurs, et ainsi augmenter la valeur du courant induit qui va recharger de nouveau les condensateurs en serie, ces condensateurs se déchargeront à leur tour dans la bobine dès que dans celle ci il n'y a plus de courant induit; et le cycle continue en
10 produisant un courant électrique aussi grand qu'il est de haute fréquence.

Aussi il faut que le courant induit dans la bobine par le flux de l'aimant soit de sens contraire au courant qui vient des condensateurs vers la bobine; donc il faut que l'aimant présente le bon
15 pôle.

Il est bien entendu que la présente invention n'est pas limitée au mode de réalisation décrit et représenté qui constitue seulement un exemple auquel de nombreuses modifications peuvent être apportées sans qu'on s'écarte du principe de fonctionnement qui est
20 l'essentiel de cette invention.

L'excitation de la bobine peut être faite par une autre source d'alimentation et sera commandée par un relai temporisé électronique, comme il peut y avoir une bobine sur chaque pôle de l'aimant, ou que l'aimant inducteur soit remplacée par un électroaimant.

25 Le dispositif suivant l'invention peut être utilisé comme toute autre source d'énergie et l'alimentation de tout autre auto-mobile électrique.